

COMMUNIQUE DE PRESSE

40 M€ pour le fonds ELAN, initiative inédite de portage de foncier agricole pour favoriser la nouvelle génération d'agriculteurs en France

Paris, le 27 février 2025 – Le fonds de portage de foncier agricole ELAN, initié par les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (Safer) et géré par Citizen Capital, a lancé un premier tour de table de 40 M€ auprès d'acteurs publics-privés. La Banque des Territoires, qui intervient pour le compte de l'Etat via le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030 et pour compte propre, rejoint les investisseurs initiaux, à savoir le groupe Crédit Mutuel et le groupe Crédit Agricole*. Ce dispositif inédit soutiendra le renouvellement des générations en agriculture, permettant l'acquisition, la location sur une période de 10 à 25 ans et la cession de terres agricoles à des agriculteurs notamment engagés dans une démarche agroécologique.

Une réponse concrète aux enjeux agricoles actuels

Dans un contexte où **50% des agriculteurs français ont plus de 55 ans**, le fonds ELAN apporte une solution de portage foncier long terme favorisant le renouvellement générationnel en agriculture. Dédié principalement à l'installation des jeunes agriculteurs, le dispositif entend renforcer celle des repreneurs **hors cadre familial**, qui représente aujourd'hui 40% des installations.

Initié par les Safer et fruit de plusieurs années de mobilisation en collaboration avec Citizen Capital qui en assure la gestion, ce fonds vient compléter les dispositifs développés dans les territoires (foncières nationales et régionales, conventions de portage) en offrant une initiative inédite à plusieurs titres :

Trois leviers pour une agriculture d'avenir :

- Un portage foncier de longue durée : ELAN est le seul fonds d'investissement permettant un portage foncier agricole d'une durée supérieure à 10 ans et pouvant aller jusqu'à 25 ans en partenariat direct avec les Safer, assurant une stabilité essentielle aux exploitants
- Un engagement fort pour la transition agroécologique : il offre la mise en place d'un accompagnement des agriculteurs dans leur transition vers des pratiques agroécologiques pour renforcer la résilience des exploitations familiales françaises
- Un modèle unique de financement public-privé : le premier fonds d'investissement regroupant des financeurs publics et privés pour accompagner la nouvelle génération d'agriculteurs en France

Un impact social et environnemental majeur

Le fonds ELAN ambitionne de financer **l'installation d'une centaine d'agriculteurs en trois ans** en leur proposant des **baux agricoles longue durée (25 ans) et la possibilité de devenir propriétaire des terres grâce à une option d'achat sur la base des conditions de marché**. En sécurisant l'accès au foncier, ELAN permet aux agriculteurs de concentrer leurs investissements sur des outils de production performants et durables, renforçant par là même l'attractivité du métier.

Par ailleurs, le fonds financera des **expertises indépendantes régulières** sur la qualité des sols et accompagnera les exploitants vers des pratiques agroécologiques, conciliant ainsi performance économique, respect de l'environnement et résilience des fermes.

Une expertise complémentaire et engagée

- Les Safer seront responsables de l'identification des terres et des agriculteurs repreneurs, et de la gestion des baux ruraux.
- Citizen Capital, acteur pionnier de l'investissement à impact en France, assurera la sélection des terres et des agriculteurs bénéficiant du dispositif ainsi que leur accompagnement dans leur projet d'installation.

Ce premier tour de table de 40 M€ regroupe des acteurs publics (la Banque des Territoires qui intervient pour le compte de l'Etat, via le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030 et pour compte propre) et

privés (groupe Crédit Agricole* et Crédit Mutuel). Les Safer contribuent également au financement de cette opération.

Le fonds ELAN, dont la période de souscription s'étendra jusqu'à 18 mois, ambitionne d'accueillir d'autres partenaires financiers afin d'amplifier son impact.

Muriel Gozal, Directrice Générale de la Fédération Nationale des Safer, commente : « Ce fonds ELAN, dont nous avons souhaité la création depuis longtemps, est un outil de long terme permettant la transmission générationnelle et facilitant l'accès au foncier aux jeunes agriculteurs dans un contexte démographique préoccupant du vieillissement de la population agricole. Nous sommes heureux de nous être associés avec la société à mission Citizen Capital pour mener cette initiative sur les prochaines décennies »

Antoine Vedrenne, Associé de Citizen Capital, déclare : « Citizen Capital est fier de la création de ce fonds d'investissement inédit qui finance directement le foncier agricole au bénéfice des agriculteurs en première installation. ELAN s'inscrit dans notre stratégie d'exploration dédiée à l'agriculture et à la transition agroécologique, et plus particulièrement à l'accompagnement de projets créés par et pour les agriculteurs. Ce fonds a été créé au service de l'intérêt général, avec un modèle économique inédit, attirant aussi bien des financeurs publics que des investisseurs privés engagés dans le secteur agricole. »

Dominique Lefebvre, Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole et de Crédit Agricole SA précise : « Les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont nombreux et multiformes nécessitant des solutions innovantes. Le Crédit Agricole a donc créé une nouvelle gamme dédiée d'outils financiers : fonds d'investissement, de dette, d'innovation... Le fonds ELAN, comme réponse à l'enjeu du renouvellement des générations, s'inscrit pleinement dans cette démarche, au travers d'ambitions fortes pour l'installation de jeunes agriculteurs et le soutien à la diversité des systèmes et des pratiques agricoles. Ce fonds fait également écho à nos engagements envers les territoires. »

Christian Guilbard, Agriculteur et Président de la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural déclare : « Le renouvellement des générations constitue l'un des principaux défis des années à venir pour notre profession agricole. Face à des situations très diverses dans les projets, le fonds ELAN apporte un nouvel outil pour faciliter la transmission et l'installation. Dès sa création, notre banque a choisi de s'engager dans ce fonds, convaincue que l'une de nos missions est d'accompagner les femmes et les hommes qui font vivre nos territoires et nourrissent la France. Nous soutenons nos agricultrices et nos agriculteurs face aux défis économiques, technologiques, sanitaires et environnementaux, afin de construire en commun un avenir durable dans nos territoires. »

François Wohrer, Directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires, ajoute : « La Banque des Territoires se réjouit de faire partie des premiers investisseurs du fonds ELAN, aux côtés notamment de l'Etat via le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030 : le fonds ELAN permet de maintenir nos campagnes vivantes en soutenant la transmission d'exploitation agricoles familiales et en développant leur résilience humaine, économique, et environnementale. L'accompagnement technique fourni par le fonds ELAN représente aussi un outil précieux dans la transition de l'agriculture française vers des pratiques agroécologiques »

* : groupe Crédit Agricole : Fédération Nationale du Crédit Agricole et IDIA Capital Investissement

CONTACTS PRESSE

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts :

Aurélien Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Antoine Pacquier : antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

Citizen Capital : Raphaëlle GAY : raphaelle.gay@citizencapital.fr

FNSafer : Anne Sophie BLANCHER : anne-sophie.blancher@safer.fr - 01 44 69 86 37

Fédération Nationale du Crédit Agricole : Bénédicte GOUVERT : benedicte.gouvert@ca-fnca.fr – 06 77 11 95 46

IDIA Capital Investissement : Marie-Catherine CORNIC : marie-catherine.cornic@ca-idia.com – 06 08 92 13 55

Confédération Nationale du Crédit Mutuel : Corinne GAUDOUX : corinne.gaudoux@creditmutuel.fr – 07 89 00 88 74

A PROPOS

A propos du programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030

Le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, représente 395M€ d'investissement au service de la transition du secteur agricole français. Il se déploiera jusqu'en 2028 sur trois axes : transmission générationnelle du foncier, attractivité économique du métier d'agriculteur et évolution vers des pratiques agroécologiques. Ses investissements se font de manière intermédiée afin de financer des initiatives de portage de foncier agricole, des entreprises innovantes accompagnant la transition agroécologique et des infrastructures permettant de structurer les filières pour sécuriser les débouchés et faciliter le métier d'agriculteur.

www.banquedesterritoires.fr/entrepreneurs-du-vivant

À propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du fonds ELAN

Le fonds ELAN est une initiative inédite dédiée au renouvellement générationnel en agriculture et à la transition agroécologique. Initié par les Safer et géré par Citizen Capital, il facilite l'accès au foncier des jeunes agriculteurs grâce à un portage long terme (10 à 25 ans) et la possibilité qui leur est offerte de devenir propriétaires aux conditions de marché. Soutenu par des acteurs publics et privés comme le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Banque des Territoires, ELAN accompagne une agriculture durable et résiliente en France.

A propos de Citizen Capital

Créée en 2008, Citizen Capital est une société de gestion pionnière et référence de l'investissement à impact en France. Sa mission est de mobiliser des fonds pour relever les défis sociaux et environnementaux de notre époque. Citizen Capital déploie une stratégie dédiée à l'agriculture et à la transition agroécologique grâce à ses deux fonds dédiés : ELAN (fonds de portage du foncier agricole) en collaboration avec les Safer, et Agri Impact, en collaboration avec la Fondation Avril (qui investit dans des projets de diversification d'activités des agriculteurs générateurs de compléments de revenus). Société indépendante agréée par l'AMF, Citizen Capital gère 275M€ à travers plusieurs véhicules d'investissement. Société à mission, elle est certifiée B Corp.

www.citizencapital.fr

A propos des Safer

Les Safer jouent un rôle essentiel dans la gestion et la préservation des terres agricoles en France. Créées par les lois d'orientation de 1960 et 1962, elles ont pour objectif de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs en leur donnant accès au foncier, de restructurer le parcellaire des exploitations agricoles et de promouvoir l'agriculture familiale. Ces sociétés anonymes à but non lucratif, placées sous la tutelle des Ministères des Finances et de l'Agriculture, assurent une mission de service public.

Aujourd'hui, 17 Safer couvrent l'ensemble du territoire français et sont toutes membres de la Fédération Nationale des Safer. Elles exercent quatre missions de service public inscrites à l'article L. 141-1 du Code rural et de la pêche maritime : dynamiser l'agriculture et la forêt, accompagner le développement local, préserver l'environnement et réguler et garantir la transparence du marché foncier rural. Pour accomplir ces missions, les Safer disposent de plusieurs moyens d'action tels que l'acquisition, la rétrocession et le stockage de biens ruraux, ou encore l'accompagnement technique de collectivités dont les modalités sont définies par le code rural et de la pêche maritime (article L. 141-1).

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 154 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 11,8 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, facturation, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

www.creditagricole.info
www.credit-agricole.com
www.ca-idia.com

A propos du groupe Crédit Mutuel

Bancassureur de premier plan en France, le groupe Crédit Mutuel est composé de 18 fédérations régionales de Crédit Mutuel et d'une fédération agricole à vocation nationale ainsi que de nombreuses filiales spécialisées, offrant essentiellement des services financiers et d'assurances. Avec 84 600 salariés et 20 000 administrateurs, le groupe coopératif et mutualiste accompagne au quotidien 37,8 millions de clients – dont 34,8 millions de particuliers – dans la réalisation de leurs projets. Le réseau de 1 966 caisses de Crédit Mutuel réparties sur tout le territoire national est le point d'accueil de tous les clients. Créé par des agriculteurs, le Crédit Mutuel entretient ses valeurs fondatrices, qui en font aujourd'hui une des banques les plus solides en France. Le développement sur le marché de l'agriculture et de la viticulture se poursuit en se basant sur ces mêmes valeurs : mutualisme, proximité, innovation, savoir-faire. Sur ces 4 piliers, nous construisons une relation de confiance avec nos clients grâce au professionnalisme de nos conseillers et à l'implication de nos élus Crédit Mutuel. Ces valeurs de partage, de responsabilité et d'écoute sont celles d'une banque différente, solide et solidaire, au service du développement de l'économie des territoires.

www.creditmutuel.fr